ABS-Lock Falz-H

Point d’ancrage à visser sur des toits pentus à joints debout

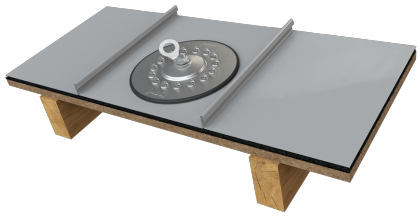

ABS-Lock SYS

Potelet d’extrém. ou d’angle	Intermédiaire

Support

Bois	Toits à joint

Domaine d’utilisation

Toit profilé	Toits plats

Fixation

À visser

Certification

DIBt | Marquage « Ü »	EN 795

Directions de sollicitation

Sollicitation transversale

Nombre max. personnes

3 personnes

Divers

Pivotant sur 360°

Avec son embase ronde, le dispositif d’ancrage ABS-Lock Falz-H assure une évacuation optimale des forces sur les toits pentus à joints debout, aussi bien en tant que point d’ancrage qu’en tant que support dans une ligne de vie, pour la protection antichute individuelle. Fabriqué en aluminium haute résistance et en acier inoxydable, le point d’ancrage ABS-Lock Falz H homologué par l’organisme de surveillance de la construction est fixé avec des vis. Pour compléter cette construction hautement qualitative, son marquage au laser résistant aux intempéries reprend toutes les données de produit importantes qui demeurent bien lisibles pendant de longues années : de l’homologation (marquage « Ü ») au numéro d’identification individuel, en passant par le nombre d’utilisateurs autorisé.

Etant donné que l’embase circulaire du point d’ancrage ABS-Lock Falz-H permet une évacuation optimale des forces émergeant en cas de chute, ce système peut déjà être installé sur des plaques agglomérées à partir de 22 mm d’épaisseur. Si le point d’ancrage est vissé sur des coffrages en bois (épaisseur minimale : 24 mm), la fixation est effectuée au centre de la poutre portante. Pour son installation, une ouverture circulaire est pratiquée ; le point d’ancrage dispose d’un joint intégré. Ainsi, la couverture métallique à joints est à nouveau bien fermée après le montage et le toit demeure étanche.

L’ABS-Lock Falz-H permet diverses variantes de montage : En version standard, il est livré avec une patte d’ancrage discrète en acier inoxydable, mais il peut également être équipé de divers composants pour la mise en place d’une ligne de vie. L’ABS-Lock Falz-H disposant de l’homologation générale de l’organisme de surveillance pour la construction (abZ) attribuée par le DIBt, l’Institut allemand pour la technique du bâtiment, les lignes de vie mises en place sur la base de ce point d’ancrage sont homologuées également.

Grâce à nos produits, la mise en place d’une ligne de vie homologuée par le DIBt ne pose aucun problème. Les dispositifs d’ancrage franchissables ABS-Lock SYS sont homologués pour de nombreuses infrastructures de montage et allient sécurité au top niveau et grand confort d’utilisation. Équipez l’ABS-Lock Falz-H de supports, d’éléments de courbe ou terminaux tout à votre guise. Nous vous conseillerons volontiers et si vous le souhaitez, nous nous chargerons également de la planification et du montage du dispositif d’ancrage tout entier.

- En Allemagne: Respect des prescriptions de montage de l’homologation abZ (Z-14.9-822)
- EN 795:2012, A + CEN/TS 16415:2017
- Pour toits pentus à joints debout (indépendamment du fabricant)
- Plaque agglomérée de 22 mm au minimum
- Panneau bois de 24 mm au minimum
- Montage au travers de pare-vapeur / de couches d’étanchéité
- Livré avec matériel de fixation

Gewerbering 3 · D-47623 Kevelaer
ABS Safety GmbH

fon: +49 2832 – 97281-0
fax: +49 2832 – 97281-29

info@absturzsicherung.de
www.absturzsicherung.de

Accessoires / Composants

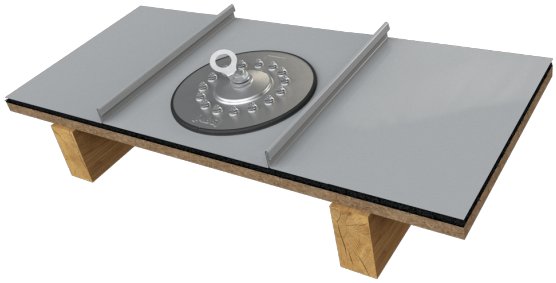

Anschlageinrichtungen
DIN EN 795:2012
www.dekra-siegel.de
DEKRA
geprüft

Gewerbering 3 · D-47623 Kevelaer
ABS Safety GmbH

fon: +49 2832 – 97281-0
fax: +49 2832 – 97281-29

info@absturzsicherung.de
www.absturzsicherung.de